

N°1294
Entrée le 04.10.2024
Chambre des Députés
Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Claude Wiseler
Luxembourg, le 04.10.2024

Monsieur Claude Wiseler Président de la Chambre des Députés Luxembourg

Luxembourg, le 4 octobre 2024

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, nous vous prions de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement et à Madame la Ministre de l'Agriculture.

Un audit récent sur les boues des stations d'épuration réalisé en Belgique montre que les PFAS (perfluoroalkylées) sont omniprésents.

- Comment sont utilisées les boues au Luxembourg et dans quelles quantités ?
- Est-ce que les PFAS qui sont des substances chimiques très persistantes sont tracées dans nos stations d'épuration et quelles sont le cas échéant les valeurs constatées ?
- Quelles sont les conditions que doivent remplir ces boues pour être épandues sur des surfaces agricoles et le cas échéant, pour quelles cultures ?
- Quelles sont les quantités de boues utilisées par l'agriculture au Luxembourg?
- Quel est l'état d'avancement des projets de législation européenne tant pour les eaux rejetées dans les rivières que pour les boues servant d'engrains ?

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre profond respect.

Mars Di Bartolomeo Député Claire Delcourt Députée